

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

MARDI 15 JUIN 2021

**2021-019**

Date de convocation : 07/06/2021

Nombre de Conseillers :

en exercice : 13      en présence : 11      votants : 12

L'an deux mil vingt-et-un, le quinze du mois de juin, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : D. CAPY, M. DEGAUCHY, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, P. LEFEBVRE, M.J. LENS, V. LEROY, C. PICAUD, F. LOIFERT, P. MARSON

Absents excusés : A. BOBOWSKI, M. DEVANNEAUX

Procurations : M. DEVANNEAUX donne procuration à M. DEGAUCHY

Le secrétariat a été assuré par : D. CAPY

DELIBERATION N°19 : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ASSAINISSEMENT

Vu l'article L.1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M49,

Vu la délibération n°2021-017 du conseil Municipal en date du 6 avril 2021 approuvant le budget primitif de l'Assainissement.

Il est rappelé que, sous réserve du respect des dispositions des articles L.1612-1, L.612-9 et L.1612-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des modifications pour équilibrer les opérations d'ordre, il convient donc :

- de réduire le chapitre 042, article 6817 pour 200.00€
- d'augmenter le chapitre 68, article 6817 pour 200.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité dont une procuration, la décision modificative n°1 pour le budget assainissement telle que présentée ci-dessus, autorise cette écriture et charge Monsieur le Maire d'effectuer les formalités et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 15 juin 2021.

Le Maire  
  
Mairie de MORLINCOURT  
OISE